

STATISTIQUES 2018

Voici quelques chiffres qui dressent un portrait des matières reçues au centre de tri en 2018. Ces informations comprennent :

- Les quantités de matières reçues
- L'évolution mensuelle des quantités reçues
- La composition et la répartition des matières expédiées

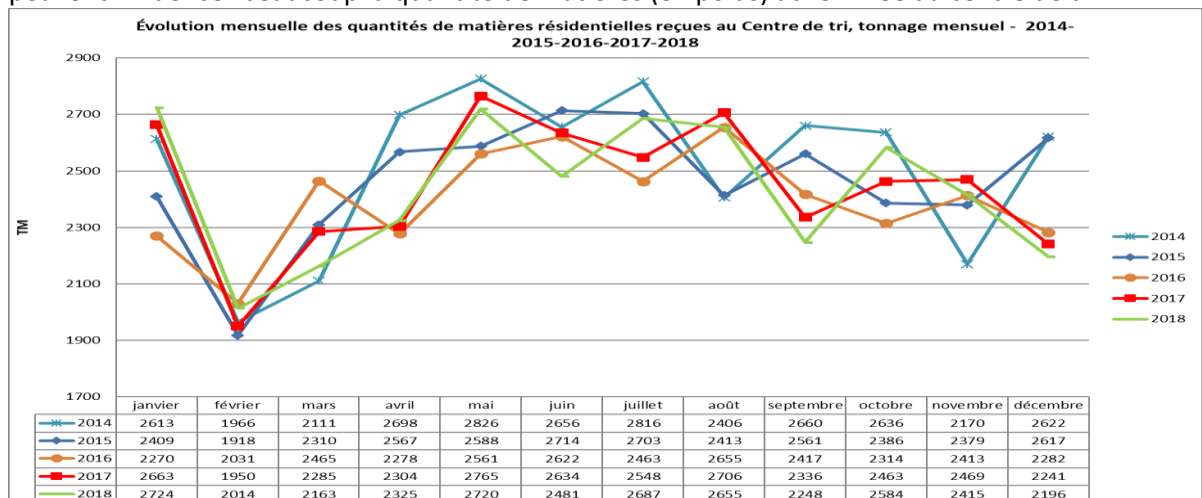
Les quantités de matières reçues au Centre de tri en 2018 se répartissent selon le tableau ci-dessous :

ORIGINE	QUANTITÉ(TONNES)	%
VILLES ET MRC MEMBRES		29209
ICI*		1371
TOTAL		30 580

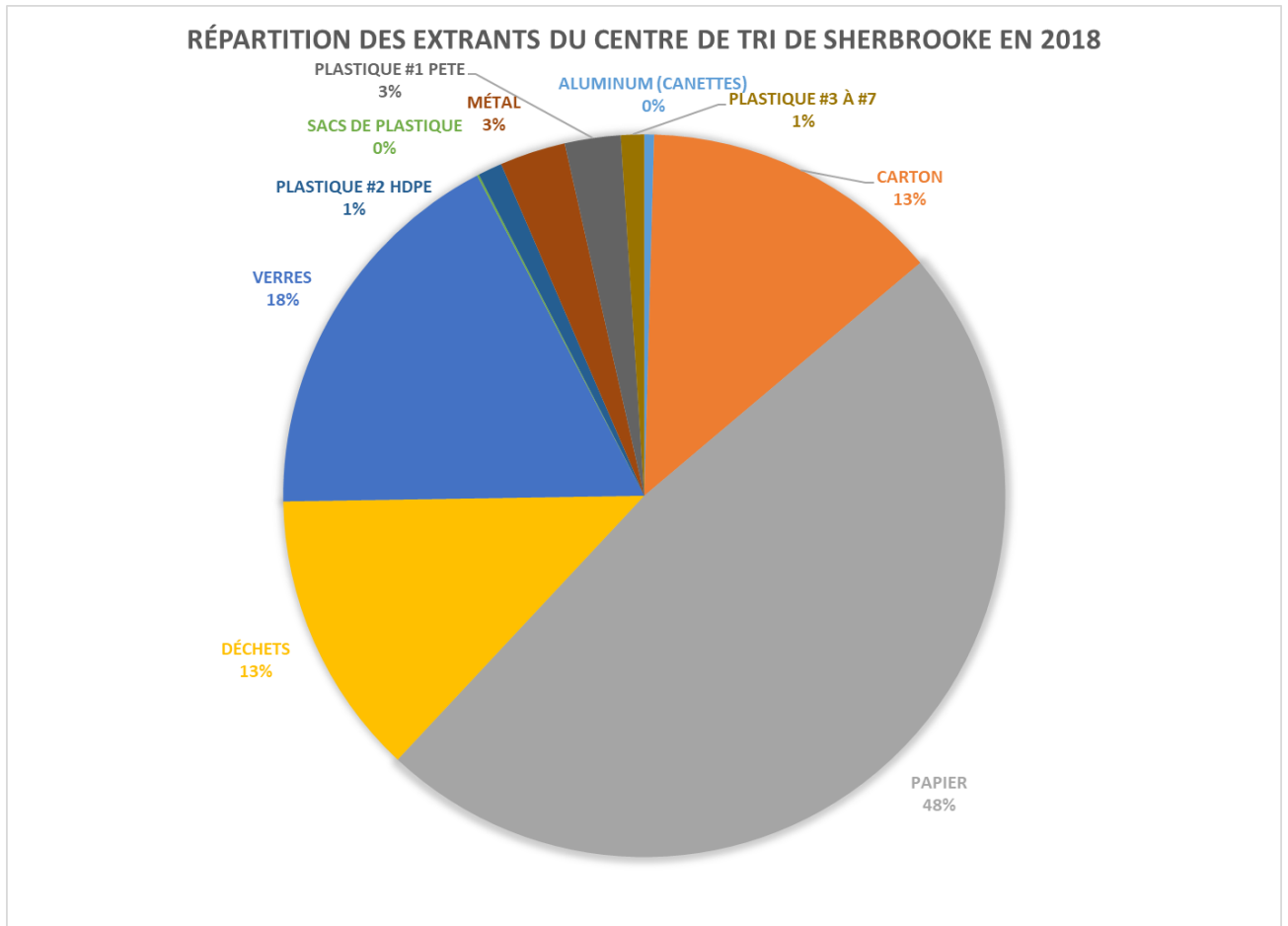
*ICI = Institution, Commerce et Industrie

ÉQUIVALENT (TONNES MOYENNE Résidentielle seulement)	
PAR MOIS	2 548
PAR SEMAINE	588

Le graphique de l'évolution mensuelle des quantités de matières résidentielles reçues démontre presque une stabilité du tonnage acheminé au centre de tri en 2018 par rapport à 2017, malgré le fait qu'une diminution a été constatée en 2017 par rapport aux autres années. Cette variation peut être due au cycle de consommation de biens des citoyens, ou à la diminution globale du poids d'items d'emballage (boîtes de carton par exemple), facteurs qui peuvent influencer beaucoup la quantité de matières (en poids) acheminée au centre de tri.



Pour l'année 2018, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri vers les recycleurs, est présentée comme suit:

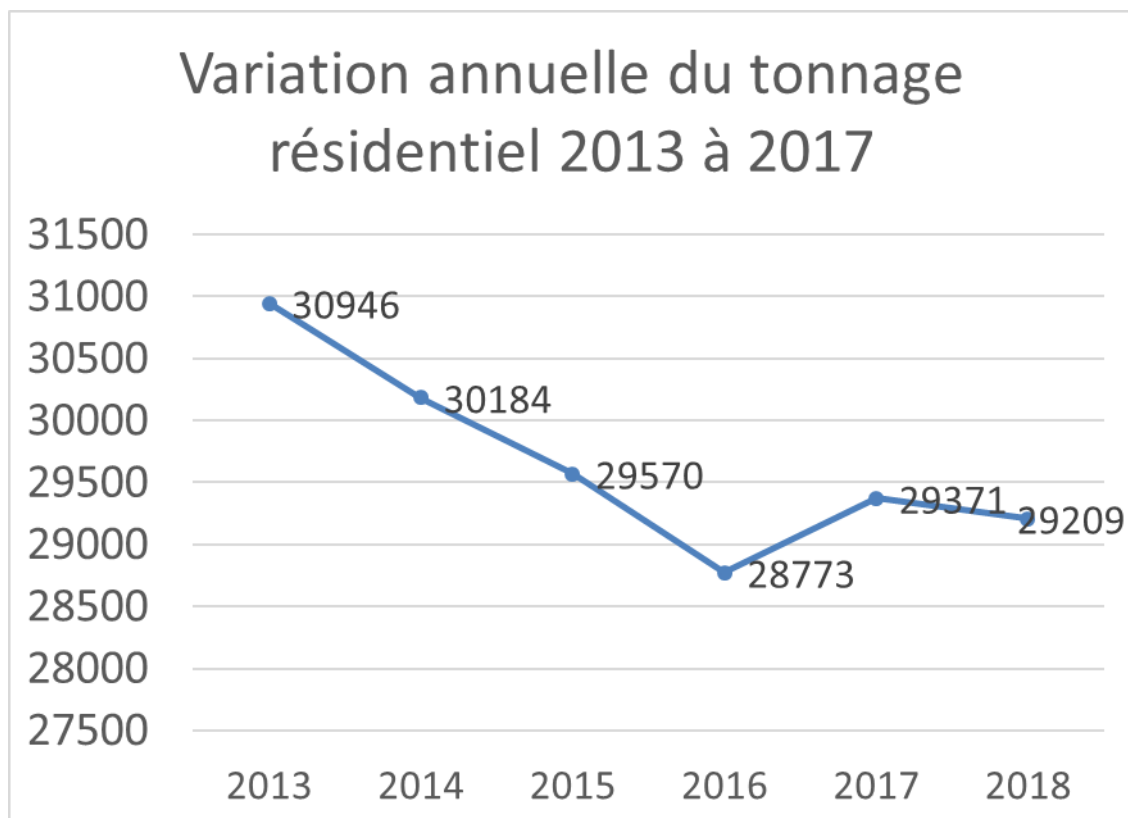


La comparaison des pourcentages de matières extrants, entre 2013 et 2018 nous permet de constater que la quantité de papier a diminuée de façon significative dans la masse de matières récupérées par la collecte sélective. Cette diminution est d'ordre de 16%. Pouvons-nous expliquer cette diminution par la diminution du papier journal en sachant que le journal écrit perd du terrain au profit du journal électronique ? c'est la seule réponse plausible.

En ce qui touche les rejets, plusieurs facteurs ont contribué. Parmi ces derniers, des bris et arrêt de production, arrêt fréquent des opérations due au manque d'expédition occasionnant un entrepôt plein alors arrêt des opérations, augmentation des rejets sur à la diminution des contaminants dans le papier pour respecter les nouveaux critères de qualité sur le marché, etc.

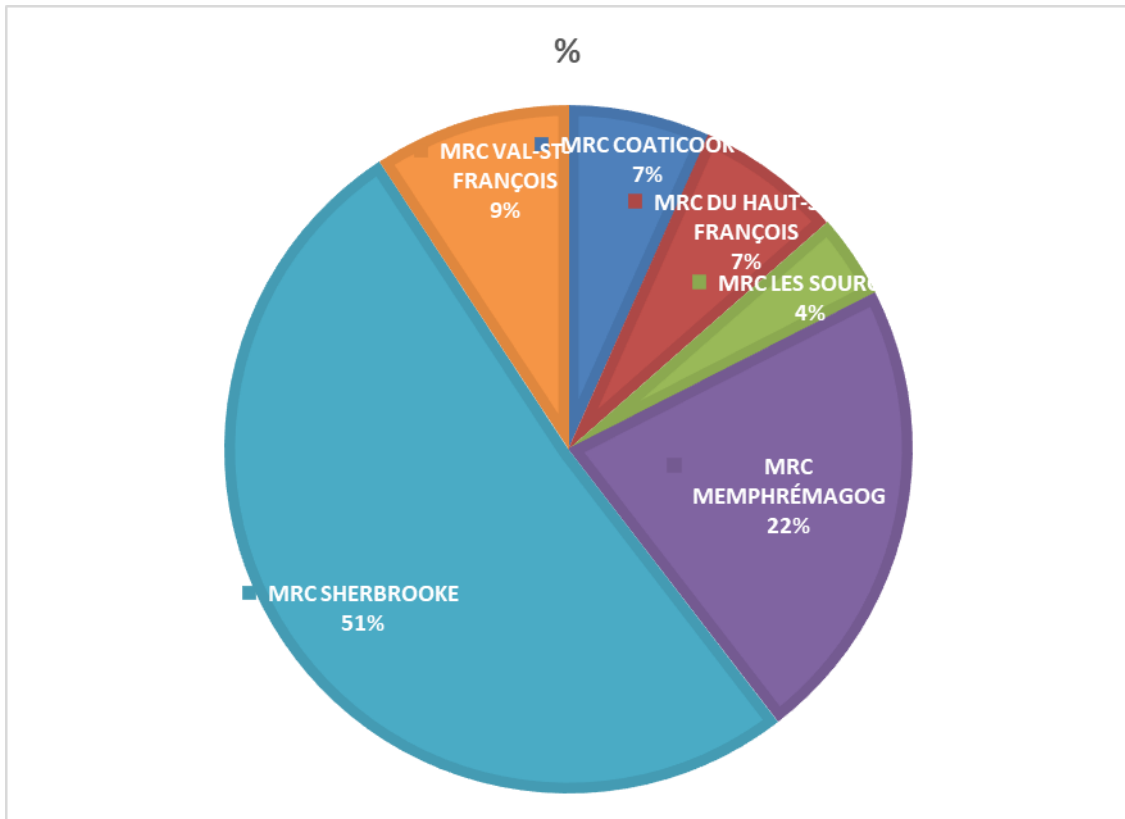
Autre statistique intéressant est la quantité totale de matières récupérée sur le territoire estrien.

Le graphique suivant représente la variation de ce tonnage depuis 2013.



Comme on peut le voir, le tonnage varie d'une année à l'autre et après une diminution il y a une augmentation qui se manifeste en 2017.

Nous pouvons aussi nous pencher sur le tonnage récupéré par MRC. Le graphique ci-dessous représente ces variations :



Les prochains défis pour les centres de tri dont le centre de tri de Récup Estrie sont axés vers l'amélioration de la qualité et la diminution des déchets. Pour y arriver il faut investir dans des tris optiques sur la fibre de papier qui ne se vend plus sur le marché d'exportation et qui pour être bonne ne doit pas contenir plus que 2% de contaminants.

La Régie continuera à effectuer des efforts en ce sens et travaille pour l'amélioration de la qualité de ses produits.